

Bulletin d'informations municipales

Le Mot du Maire.

Comme prévu, les gros travaux de surface le long de la RD8 et sur le bâtiment de la Bascule sont entrepris.

Ils devraient se prolonger jusqu'à la fin du mois de Mai avant que la réfection totale de la chaussée ne vienne mettre une touche finale, mais oh combien nécessaire, à ces travaux qui auront duré près de deux ans.

Le montant de l'aménagement du bourg s'élèvera à 315 000 Euros HT soit un peu plus de 2 000 000 de F.

La Commune a réussi à obtenir du Conseil Général, de l'Etat et de l'Union Européenne 80% de subventions sur la totalité de cet investissement. C'est le taux maximum de subvention autorisé par l'Europe. La chaussée est prise en charge en totalité par le Conseil Général.

Au terme de l'opération, il restera à la charge de la Commune 63 000 € répartis sur 3 ans (2001 à 2003) soit 21 000 € (138 000 F) par an.

Pour le bâtiment de la Bascule, le taux de subvention d'ores et déjà acquis s'élève à 70% du montant total des travaux estimés à 80 000 Euros H.T..

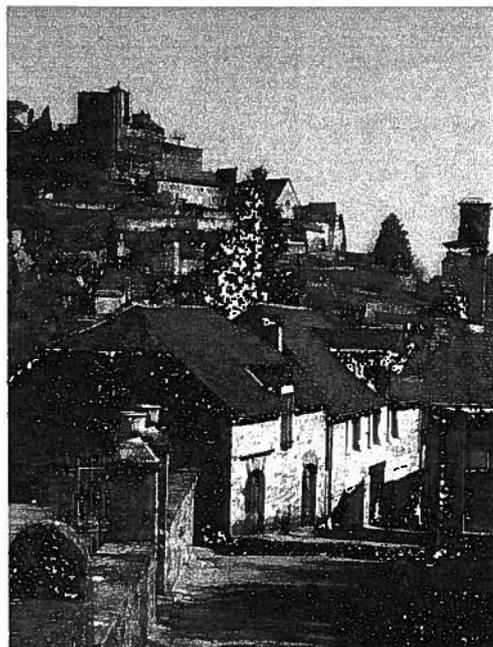
Dans le prochain numéro, la présentation du budget primitif 2003, que nous avons voté le 14 Mars, vous permettra de vérifier la bonne situation financière de notre Commune.

Je ne voudrais pas terminer sans m'excuser auprès de chacune et de chacun d'entre vous pour les perturbations et les nuisances inévitables que créent ces chantiers. (Voir photos page 5)

Mais j'ai aussi grand plaisir à souligner l'excellente compréhension et collaboration dont vous faites quasiment tous preuve. Dans cette période compliquée et très prenante pour suivre attentivement l'avancement des opérations, c'est une satisfaction.

Et la déviation de la RD 8 !... il n'en parle pas, allez-vous penser ?

Vous pourrez prendre connaissance en page intérieure de nos réflexions sur l'évolution de ce dossier.



SOMMAIRE du Numéro 8.

Pages 2 et 3 : La page des Associations.

Pages 4 et 5 : Le Conseil Municipal vous informe.

Page 6 : Infos pratiques.

Page 7 : Point sur la déviation de la RD8.

Page 8 : Infos diverses.

Vin chaud, photos et vidéo.

L'association Turenne Foires et festivités organise chaque année un rassemblement autour d'un vin chaud pour se retrouver quelques jours avant la nouvelle année. Cette année la soirée avait été agrémentée par une exposition de photos sur la félibrée et d'autres animations de Turenne Foires et Festivités. Une projection vidéo de films réalisés par Roland Gaumond et Frédéric Baussian ont permis à l'assemblée de se replonger dans l'été 2002. Chacun a pu se remémorer cette belle journée avec ses figurants en Costumes, les danses dans le bourg, les bandas de Branceilles, et le feu d'artifice. 70 personnes avaient fait le déplacement à la salle polyvalente. A noter que le vin chaud n'a saoulé personne, alors l'année prochaine, réjoignez nous le dernier vendredi du mois de décembre, pour passer une

Le Club des Viscomtins.

Samedi 26 janvier, Les viscomtins ont tenu leur assemblée générale en présence de Monsieur le Maire. Monsieur Juille ne voulant pas continuer la Présidence, un nouveau bureau a été constitué: M.Parlange:Président, M.Juille:Vice-Président, M.Crest:Trésorier, Mme Louis Secrétaire. L'assemblée remercie M.Juille du dévouement prodigué au club depuis de nombreuses années et elle souhaite à son nouveau Président de persister dans cette bonne voie. Des sorties sont prévues: Le 26 avril sortie à Belcastel et Rodez. Le 14 juin sortie dans le Cantal à Murat le Caire avec visite de la maison de Toinette et la grange de Julien, puis d'une fromagerie dans les environs de Saint Nectaire.

Infos du TGV

Désirant diversifier les séances de gym du Mercredi soir, le bureau a proposé à ses adhérentes de découvrir deux clubs brivistes. Une première sortie à eu lieu au club Moving: au programme Gymnastique aquatique et musculation. Notre deuxième visite était pour le club Vithalia: centre de thalasso. Les participantes étaient ravies de pouvoir accéder à ces lieux inconnus et de profiter de magnifiques installations. Le TGV envisage de renouveler ces sorties.

Dernièrement les sportives du mercredi se sont réunies pour un repas. Cette sortie au restaurant a remporté un vif succès. Une très bonne ambiance a régné toute la soirée et a permis de faire plus ample connaissance avec de nouvelles turennoises.

La Foire aux Boeufs Gras du jeudi de la passion se tiendra le jeudi 10 avril 2003 à Turenne gare en raison des travaux d'aménagement du bourg. Cette foire très appréciée des éleveurs du Canton et des communes voisines prend chaque année de plus en plus d'importance. Afin de conserver cette tradition au village nous sollicitons les agriculteurs pour venir nombreux conduire leurs animaux.

Les "Amis de Turenne" organisent avec l' "Aura des Arts" un concert d'ampleur inédite le samedi 12 avril, veille des rameaux à 20h30 à la Collégiale. En effet, ce seront plus de 90 choristes de la cathédrale de Brème, 5 solistes de réputation européenne et quelques 25 instrumentistes, qui, sous la direction de Wolfgang HELBICH, donneront la "Passion selon St Jean", magnifique oratorio de J.-S. Bach, écrit à 38 ans à Leipsig. Nul doute que cet évènement musical remplira l'église et il est demandé de réserver vos places avant le 5 avril auprès de l'O.T.B.R. au 05 55 25 79 93. Les turennois peuvent aussi s'adresser dans les mêmes délais au Dr Bos au 05 55 85 90 65

Turenne Passion nous communique son programme pour l'été 2003.

- 14 juin 2003 à 14h30 :** Randonnée "découverte des fleurs sauvages" randonnée sans aucune difficulté ouverte à tous.
- 21 juin 2003 à 16h30 :** Dans le prolongement de Kermesse et la Fête de l'école, au groupe scolaire de Turenne, animation par les pastourelles de Brive, suivi de la fête de la musique et du traditionnel feu de st Jean.
- 17 juillet 2003 à 14h00 :** Randonnée "fabrication du pain à l'ancienne" randonnée ouverte à tous.
- en juillet- août :** Concert de jazz à la chapelle des Capucins en soirée (date non fixée)
- 2 août 2003 à 22h00 :** En nocturne, Visite guidée de Turenne aux flambeaux commentaires de Mme Guély.
- 7 août 2003 à 14h00 :** Randonnée à thème "découverte des environs de Turenne" petite randonnée ouverte à tous.
- 28 septembre 2003 à 20h30 :** Soirée "Cabaret" à la Chapelle des Capucins, plus particulièrement réservée aux turennois.
- en septembre-Octobre :** Exposition sur les champignons à la Chapelle des Capucins.

Pour plus de renseignements téléphonez au 05 55 22 04 55.

TURENNE GARE SERA DE TOUTES LES FÊTES !

Comme nous vous l'avions annoncé, l'édition 2003 de la Foire aux chèvres et aux chevaux sera organisée à la gare. Le lieu retenu est la route vers Meyssac du Carrefour avec la RD8 jusqu'au délaissé qui suit les établissements Simbélia. Pour le moment le projet se présente bien, croisons les doigts pour du soleil et des visiteurs en très grand nombre.

La fête votive également sera organisée dans le quartier de la gare avec ses manèges, son dancing et ses animations, comme la course des garçons de café autour de l'étang. Sans oublier le vide grenier, une des animations majeure de la gare.

Le bureau de TFF.

Programme du 2ème Trimestre 2003.

- 30 mars 2003 :** Randonnée pedestre, VTT et équestre, la Turennoise organisée par TFF.
- 10 avril 2003 :** Foire aux Boeufs Gras de la passion à Turenne gare.
- 1er mai 2003 :** Concours de pêche à l'étang organisé par les pêcheurs du pays de Brive.
- 8 mai 2003 :** Foire aux chèvres et aux chevaux à Turenne gare.
- 14 juin 2003 :** Randonnée "découverte des fleurs sauvages".
- 15 juin 2003 :** Journée du patrimoine de Pays, avec Mme Guély suivi d'un concert à 17h30, duo de Violoncelle et Guitare avec Cécile et Michel Grizard.
- 21 juin 2003 :** Fête de l'école et fête de la musique et du traditionnel feu de st Jean.
- 5-6 juillet 2003 :** Fête votive à Turenne Gare.
- 17 juillet 2003 :** Randonnée "fabrication du pain à l'ancienne"
- 2 août 2003 :** En nocturne, Visite guidée de Turenne aux flambeaux..
- 7 août 2003 :** Randonnée " découverte des environs de Turenne"
- 17 août 2003 :** Vide Grenier de Turenne gare.

Le Conseil Municipal vous informe.

La commission des finances.

La commission s'est réunie à plusieurs reprises pour travailler sur le budget 2003. Les outils informatiques permettent de travailler avec une plus grande efficacité, de suivre au plus près les évolutions budgétaires et ainsi de les ajuster plus finement. Notre budget est équilibré, nous vous le présenterons dans notre prochain numéro. Toutefois du fait de l'augmentation des charges de gestion courante (salaires, fournitures, combustibles, etc), la commission a proposé une très légère augmentation du taux des taxes d'habitation et foncier bâti de l'ordre de 2%, faisant passer le taux de taxe d'habitation de 8,45 à 8,62% et le foncier bâti de 12.40 à 12.65%.

Programme de voirie.

Nous avons l'impression de nous répéter, mais les hivers pluvieux et humides n'arrangent pas nos chemins depuis plusieurs années. Le froid intense de décembre et les pluies diluviennes fragilisent nos petites routes communales. Des réfections ponctuelles sont programmées pour améliorer la sécurité, mais des chemins vont être totalement refaits: le chemin de la Combe des Lacs, le chemin de puy Cervel. La route du Cimetière est également programmée, elle va recevoir préalablement l'éclairage public et nous pourrons ensuite envisager la création de places de stationnement.



La commission Cadre de Vie

Du fait des travaux dans le bourg, Turenne ne participera pas au concours des villages fleuris 2003. Le fleurissement de la RD8 sera mis de côté cette année, mais l'équipe technique prépare les années à venir en mettant en place l'arrosage automatique des bacs. Le reste du bourg ainsi que Turenne gare seront fleuris comme d'habitude. La bourse aux plantes connaissant un succès grandissant au fil de ses différentes éditions, le dimanche 27 avril 2003, vous pourrez de nouveau échanger sans bourse délier des boutures, graines bulbes, enfin tout ce qui concerne le jardin. Le concours des maisons fleuries sera organisé comme à l'accoutumé, la commission réfléchit à quelques modifications du règlement pour permettre à d'autres maisons d'être primées...

Travaux de l'équipe technique.

L'équipe technique allie efficacité et rendement. De nombreux chantiers sont réalisés en plus des travaux d'entretien courant:

- Réalisation d'un escalier en bois pour accéder à la mezzanine aux ateliers.
- Mise en place d'un aqueduc et d'une tête de buse au chemin de la Coudonie.
- Suite et fin du chantier des caissons de stockage et de la zone à déchets verts.
- Elagage des platanes route du château.
- Mise en place de l'arrosage automatique, sur la RD8.
- Réalisation des joints sur le mur du parking de la mairie.
- Installations d'étagères réclamées par les institutrices.

 Il y a 250 ans, en juillet 1753, il fut procédé «De par le Roy à [l'] adjudication au plus offrant & dernier enchérisseur de la Vente des Matériaux provenant de la Démolition du Château de Turenne, à la charge par l'Adjudicataire d'en faire la démolition». De ce fait «Ardoise, Charpente, Planches, Croisées, Pierres & Moilons contenus dans ledit Bâtiment» connurent une nouvelle destinée dans les maisons qui se construisirent alors.

Nous serions heureux des informations que vous pourriez porter à notre connaissance afin de répertorier quelques-uns de ces éléments.

En effet, **Marguerite Guély** évoquera cette page de l'histoire à la **Chapelle des Capucins, le dimanche 15 juin 2003 à 14h30**, journée du patrimoine de pays, et nous aimerions faire une exposition sur ce thème.

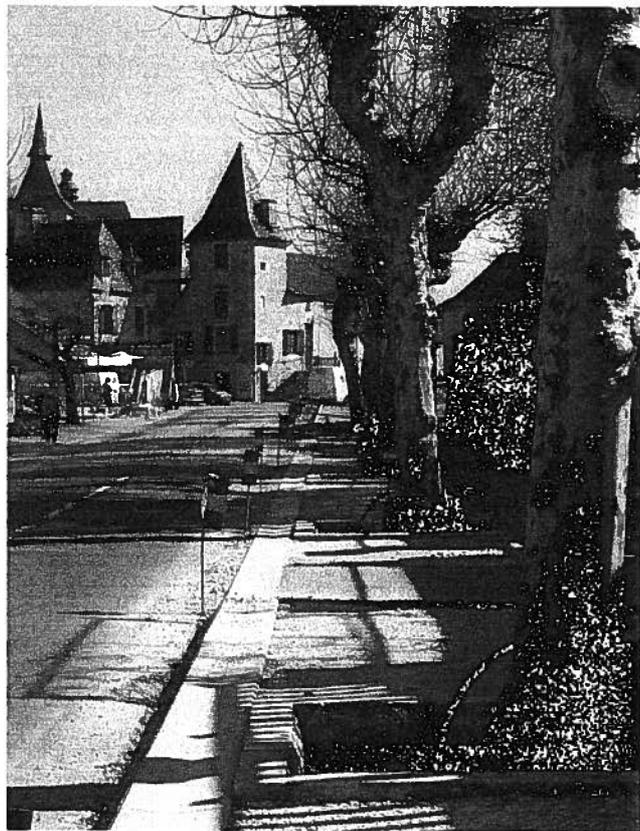
Merci,

Les Amis de Turenne

 Cette journée sera clôturée à **17h30** par le **concert de Cécile et Michel Grizard**, duo violoncelle et guitare, dont nous avons pu apprécier le talent l'été dernier.

Les Amis de Turenne - ☎ 05.55.85.54.27 après 20h00

2003, les chantiers en images...



La commission scolaire.

- Le conseil d'école du 2ème trimestre a dressé le bilan des différents projets pédagogiques.
- Au cycle 1 : Sortie au cinéma, projet air, défi sport. jeux collectifs littéraires, jeux de pistes. Visite à la caserne des pompiers avec le cycle 2 (les parents d'élèves financent le transport). Le projet de marionnettes nécessite également un déplacement qui sera pris en charge par la municipalité. Le voyage scolaire des cycles 1 et 2 aura lieu à la grotte de la cazelle en Dordogne.
- Au cycle 2 : sortie à la caserne des pompiers avec le cycle 1, Projet de danse africaine, la découverte de l'art architectural de notre beau village, par le biais d'une "chasse au trésor", en collaboration avec les écoles du Causse du cycle 2 a été fort constructive.
- Au cycle 3 : suite du défi lecture avec les écoles du cycle 3 de Chasteaux et Nespouls. Une classe PAC, (pratique artistique et culturelle) nécessite la présence d'une illustratrice. Une correspondance collective par internet avec une classe de Portland aux états-unis a été établie. Un projet d'aménagement de la cour avec des tracés de jeux réalisés par les enfants. La classe de mer aura lieu au centre VFA "La Roseraie" à Soulac sur mer. Ce séjour sera financé par les parents, la coopérative scolaire, l'association des parents d'élèves et par la commune. Rencontres de Rugby au stade de Turenne-Gare, le 21 mars avec le cycle 3 de Chasteaux. Les différentes activités des écoles du Causse sont relatées dans un petit journal distribué par les enfants.
- Le préau de l'école a été lavé au karcher par les agents municipaux, puis peint par les parents d'élèves. Les enfants des trois cycles vont maintenant l'égayer de fresques colorées et animées, avec l'appui d'une illustratrice.

INFOS PRATIQUES : COMMENT ET OU OBTENIR.

Nature du document désiré	Où vous adresser	Pièces à fournir	Coût
Extrait d'acte de naissance	- A la Mairie du lieu de naissance - Français nés à l'étranger Service Central de l'Etat Civil 44941 Nantes Cedex 9	Indiquer: Nom, Prénom, date et lieu de naissance imprimés en mairie	GRATUIT Une enveloppe timbrée pour l'envoi
Extrait d'acte de mariage	A la Mairie du lieu de mariage	indiquer: nom, prénom date et lieu du mariage	GRATUIT+enveloppe timbrée pour l'envoi
Extrait d'acte de décès	A la Mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt	indiquer: nom, prénom date du décès	GRATUIT+enveloppe timbrée pour l'envoi
Fiche de nationalité	N'importe quelle Mairie	Carte de d'identité valide	GRATUIT
Casier judiciaire	Casier Judiciaire National 107 rue Landreau 44079 NANTES Cedex	Fiche individuelle d'état civil	GRATUIT une enveloppe timbrée pour l'envoi
Certificat de nationalité	Greffé du tribunal d'Instance du lieu de résidence	Pièces à demander au Tribunal	GRATUIT
Carte d'identité Première demande ou renouvellement	A la Mairie du lieu de domicile Présence obligatoire du demandeur pour ses empreintes	-2 photos récentes conformes aux normes -2 justificatifs de domiciles différents -Livret de famille ou extrait de naissance - Carte d'identité de l'époux pour mention du nom marital -Ancienne carte pour renouvellement	GRATUIT
Sortie du territoire	A la Mairie du lieu de domicile	Parents avec carte d'identité de l'enfant, livret de famille. Parents divorcés: jugement de garde de l'enfant et du responsable.	GRATUIT
Passeport	A la Mairie du lieu de domicile	Carte d'identité -Ancien passeport -2 photos récentes -2 justificatifs de domiciles différents - Extrait de naissance obligatoire en cas d'absence de carte d'identité ou de livret de famille	TIMBRE FISCAL DE 60 euros
Carte d'électeur	A la Mairie du lieu de domicile ou de résidence.	Justificatif d'identité Justificatif de domicile	Inscription tout au long de l'année pour l'année suivante
légalisation de signature	A la Mairie.	Signature à la Mairie et carte d'identité	GRATUIT

DEMOGRAPHIE du 15 décembre 2002 au 20 mars 2003

NAISSANCE : Chloé PRYS, née le 13 février 2003 à Brive.

MARIAGE : néant.

DECES : Jeanine CHEVALIER, décédée le 22 janvier 2003 à Brive. (81 ans)
Angèle LACOSTE, décédée le 7 mars 2003 à Turenne. (92 ans)
Pierre, René SERRAGER, décédé le 19 mars 2003 à Turenne. (70 ans)

Message aux internautes.

La Mairie dispose depuis peu d'une adresse électronique internet. Un site internet est à l'étude en collaboration avec l'association des Maires de la Corrèze. Néanmoins vous pouvez rentrer en contact avec les élus de Turenne en leur laissant un email à l'adresse suivante:

mairie.turenne@wanadoo.fr

DEVIATION DE LA RD8.

Ces derniers jours les médias parlent à nouveau de la déviation de la RD 8 et bien évidemment du « tunnel » qui reste l'option privilégiée retenue par le Conseil Général depuis la présentation de l'étude définitive de faisabilité en Mai 2000.

Savez-vous que la déclaration d'utilité publique pour l'ensemble du tracé Lotois est signée par Monsieur Le Préfet du Lot depuis Mai 2002 ? Je n'ai pas connaissance, à ce jour, que cet arrêté ait été juridiquement contesté.

La signification en est simple. Les flux de circulation vont arriver sur la RD 8 ... et, comme le Maire de Turenne n'a pas le pouvoir de placer une barrière sur la Merlette à l'entrée de Turenne Gare, les voitures et surtout les camions vont poursuivre leur route en continuant à « cisailer » au passage la Gare et le Bourg.

A l'autre extrémité, le tracé du barreau de raccordement à l'A 20 semble en voie d'achèvement. Là non plus le Maire de Turenne n'a pas beaucoup de pouvoir pour l'empêcher.

Dans ce contexte quelles peuvent être, de façon réaliste, les marges de manœuvre ?

- **Le renvoi du tracé vers le Lot ?** Cette perspective me satisferait pleinement mais depuis l'origine du projet en 1996 elle est totalement rejetée par les deux Conseils Généraux (19 et 46). Plusieurs délibérations de notre Conseil Municipal au cours du mandat précédent n'y ont rien changé. Peut-être, avec l'arrivée de l'élément nouveau qu'est l'aéroport de Brive-Souillac à Nespouls, peut-on relancer la réflexion d'un schéma directeur routier incluant le nord du Lot et le bassin de Brive ? Ce projet devrait intégrer la déviation Sud de Brive, son raccordement aux autoroutes A 20 et A 89, l'accès du bassin économique du nord du Lot à ces infrastructures et les voies de liaisons au futur aéroport. Je travaille pour mettre ce dossier global « sur la table » mais je n'ai pas aucune assurance d'y parvenir.
- **Le rejet total du projet de tunnel ?** C'est possible, jusqu'à quel point ?... Dans cette hypothèse le tracé actuel de la Route Départementale peut rester en l'état 20 à 30 ans de plus, et les nuisances difficilement supportables pour nos concitoyens de Turenne Gare et du bourg aussi longtemps.... La Commune n'aura aucun moyen légal d'empêcher ni même de limiter les flux de circulation. Elle pourra seulement limiter la vitesse, ce que j'ai déjà fait depuis 6 mois environ (30 Km/h).
- **Le tunnel : pourquoi pas ?** Mais, dans cette hypothèse, trois conditions au moins totalement indissociables et « in négociables » devront être préalablement remplies.
 1. Protéger les maisons d'habitation existantes tant dans le bourg qu'à la gare et limiter au maximum les nuisances.
 2. Apporter toutes les « GARANTIES » pour la protection environnementale et paysagère du site de Turenne (les moyens techniques existent si on veut bien s'en donner les moyens financiers).
 3. Améliorer la sécurité à Turenne Gare en créant une véritable déviation de Turenne Gare.

Le Conseil Général a déjà pris en considération le premier point depuis plusieurs mois.

J'ai, depuis quelques jours seulement, des assurances sur la prise en compte réelle du point 3 à Turenne-gare. Il reste le point 2 pour lequel je ne dispose d'aucun élément nouveau.

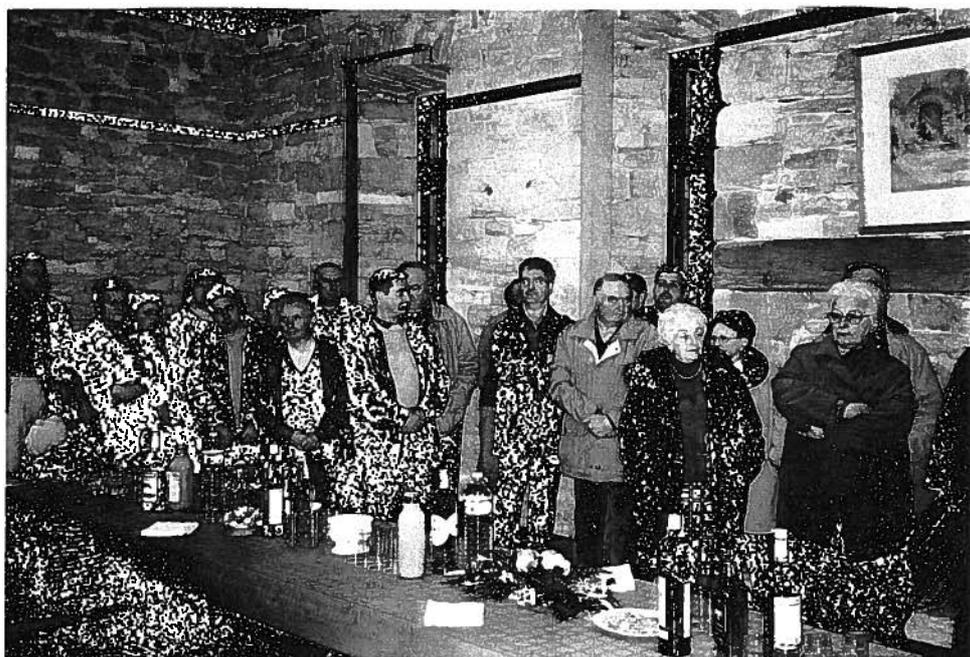
Voici l'état actuel de mes connaissances sur ce dossier difficile et les réflexions qu'il m'inspire. Rien n'est figé, rien n'est définitif..... mais une vigilance de tous les instants s'impose.

Y.GARY

Les vœux du Maire et du Conseil Municipal

C'est au cours d'une réunion très conviviale que Monsieur Yves Gary a présenté les vœux de toute son équipe. Des félicitations à tous les partenaires de Turenne, qui nous permettent d'avancer, de réaliser nos projets et ainsi de mieux vivre dans notre beau village: La Communauté d'Agglomération de Brive et son office du tourisme, Le Syndicat du Causse, les services du Conseil Général et de l'Etat. Puis notre maire s'est tourné vers les gendarmes, en leur rappelant qu'ils étaient les bienvenus sur le territoire de la commune et qu'il les invitait à être présents pour nous aider dans notre volonté forte d'améliorer la sécurité dans le bourg...

Yves Gary a rappelé à l'assemblée que deux incendies avaient frappé Turenne en 2002. Un hommage très appuyé et une reconnaissance sans borne ont été adressés aux Pompiers de Meyssac et de Brive qui, par leur courage et leur professionnalisme ont évité un drame dans la rue droite. Les nombreux présidents d'associations qui se dévouent ont été cités en dernier, non pas par oubli mais pour que les applaudissements leurs reviennent. Le verre de l'amitié a clôturé ce moment traditionnel



Histoire de fleurs à Turenne

Après le passage du Jury des Villages Fleuris de Corrèze, Turenne avait été retenu pour participer au Concours départemental des villes et Villages fleuris. Le Jury lors de son deuxième passage a décerné un 7ème Prix dans la catégorie Villages de 300 à 1000 habitants. Ce que nous vous avons annoncé dans un numéro précédent.

La Cérémonie officielle de remise des prix a eu lieu le jeudi 6 mars à l'Hôtel du Département. Mme Delgoulet Présidente de la commission cadre de Vie a reçu des mains de Monsieur Champy Conseiller Général, un diplôme et une enveloppe qui sera certainement investie dans le fleurissement 2003.

Turenne faisait un peu figure de petit poucet, mais les félicitations et les encouragements étaient adressés à l'ensemble des communes présentes.

Nous tenons à féliciter par la même occasion notre équipe technique qui a vraiment tenu à bout de bras ce challenge réussi.